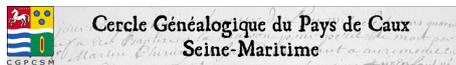


<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article79>



Recherche d'ancêtres bagnards à Brest

- Comprendre ... - L'Etat - Police et Justice -



Date de mise en ligne : lundi 16 février 2015

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Par Roger Poignie, adhérent CGPCSM 72-12637

Pérégrinations d'un normand chez les bretons

"Bagne de Brest"

Ces trois petits mots, trouvés sur un acte concernant ses ancêtres, ont entraîné Roger Poignie sur la trace d'un homme qui, peut être pour un pain volé ou des idées politiques dérangeantes, s'est retrouvé condamné et envoyé loin de chez lui.

Nous en avons sans doute tous à découvrir dans nos recherches.

Nous pouvons commencer par rechercher trace d'un jugement en Seine-Maritime, Seine-Inférieure à l'époque.

Roger a commencé par internet : [Le site du Centre Généalogique du Finistère](#)

Laissons-le nous expliquer sa démarche :

"Dans la rubrique HORSEC, je trouve la présence de mon Bagnard et son matricule".

Il m'a ensuite paru nécessaire de continuer ma quête en allant en Bretagne. L'établissement détenant les archives des Bagnards passés par le Bagne de Brest, pour y purger leur peine ou pour être "Libéré" du bagne ou pour être "Déporté" (là, me reste une incertitude sur le terme déporté, peut être Cayenne ?)est :

- Courrier : Service historique de la défense Département Marine
Brest BP 46
29240 Brest Marine
- Physique : 1er Bassin du port de Commerce 4 Rue commandant Malbert 29200 Brest

Téléphone : 02.98.22.05.39

Télécopie : 02.98.22.04.89

Messagerie : shm.br@wanadoo.fr

Ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h00

Accès : Proche de la gare de Brest (Simple à trouver avec un GPS)

Parking : Très facile, gratuit.

Ma première visite avait été précédée d'un coup de téléphone pour m'assurer des horaires d'ouverture. Mon interlocuteur m'a demandé les raisons de ma recherche ; il fois ces renseignements fournis, il m'a été demandé d'écrire, et en réponse il me serait communiqué dans quel registre je devais chercher, et précisé que je devais me déplacer pour faire ma recherche.

Les archives de la marine de Brest sont au deuxième étage, avec ascenseur.

A la réception, on vous demande de remplir une feuille de renseignements,mais ne vous fait pas de carte d'adhérent. Ensuite, on vous apporte le registre demandé.

Les photos numériques sont facturée 5€, et oui rien que ça, je lui ai demandé si ce n'était pas une plaisanterie, mais

non, mais comme on ne voit pas toujours tout ce qu'il se passe en salle...

Pas de tarif dégressif, pas de photocopie.

la consultation de registres n'est pas limitée, la lecture est facile, les registres magnifiques avec écriture très nette.

Les infos sont moins précises avant 1805 (environ car je n'ai pas fait attention).

De 1800 à 1804, les renseignements portent sur les parents :

mariés à :

natif de :

profession :

description physique :

condamnation : lieu, date, motif et durée, enfin si libération ou mort.

Après 1804 on trouve :

La date de naissance et lieu

Le nombre d'enfants et, si libération, le lieu de résidence.

Par contre il existe et je l'ai découvert ensuite, un relevé des Bagnards effectué par une bénévole sans doute du centre généalogique du Finistère, j'ai noté simplement son nom, Jeanne TREGUER en 1988

Relevé des Bagnards arrivés au bague de Brest :

- **Entre Juillet 1800 et Décembre 1804** : Registres: 2 O 2021 et 2 O 22 Registre 2-O-2021 Matricules 3168 à 4800 Registre 2-O-2022 Matricules 4801 à 5842
- **Entre Janvier 1805 et Octobre 1809** : Registres : 2 O 23 et 2 O 24 Registre 2-O-2023 Matricules 5849 à 7200 Registre 2-O-2024 Matricules 7201 à 8149

Mais aussi d'autres registres j'ai noté 2-O-30 le matricule 22245.

Je crois avoir fait le tour, si vous souhaitez d'autres renseignements je suis tout disposé à vous les donner.

Un très très grand merci à Roger, dont c'est le premier article, article qui devrait inciter nombre d'entre-nous à découvrir Brest et effectuer un relevé systématique de nos ancêtres de Seine-Maritime qui se sont retrouvés là-bas et dont certains ne sont jamais revenus.

Incitation aussi à faire part de ses expériences personnelles en matière de recherches pour ne pas décourager les néophytes confrontés très souvent à une multitude de contraintes décourageantes lors de leurs premiers pas dans un dépôt d'archives.